

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Réseau Accorderie a un nouveau directeur!

Québec, le 18 octobre 2012 – Le Réseau Accorderie a le grand plaisir d'annoncer la nomination de M. **Jonathan Maheu** à titre de directeur général. Il entrera en fonction en novembre et succèdera à Mme Madeleine Provencher.

Avant d'occuper le poste de directeur général du Réseau Accorderie, M. Jonathan Maheu était conseiller en économie sociale au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Au cours des dix dernières années, il s'est forgé une expertise en communication publique, en développement social et en entrepreneuriat collectif.

En tant que professionnel au sein de l'administration publique québécoise, il a conseillé les autorités gouvernementales dans plusieurs dossiers tels que les affaires autochtones, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, les services de garde et le soutien aux personnes âgées. Dans cette perspective, il s'est spécialisé dans la réalisation de consultations et de négociations auprès des groupes autochtones et de la société civile.

À titre personnel, M. Maheu est impliqué dans le milieu de l'économie sociale comme membre de coopératives de solidarité et d'habitation. Il a également agi en tant que bénévole auprès d'organismes à but non lucratif de la région de Québec.

Une Accorderie a comme mission de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale par le développement d'un réseau d'échange de services entre individus. C'est une organisation marchande non monétaire, qui utilise le temps comme valeur d'échange. Le Réseau Accorderie (www.accorderie.ca) vise à soutenir le fonctionnement et l'émergence de nouvelles Accorderies dans toutes les régions du Québec, et ainsi développer de nouvelles formes d'entraide et de coopération.

Pour toute information complémentaire veuillez contacter Claudine Tremblay, agente de développement, au 418 524-2597, poste 235.

-30-

Source :
Madeleine Provencher
Directrice générale
Réseau Accorderie
418-524-2597, poste 229